

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 28 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER - DUFRENE - DEBRUN
MMES BERNARD - GOUJAT
MM. CRIONAY – VERMOREL – PASSARD – CODIS - BONNEFOUX
MMES GUIGNIER - BOULAND - LANDES

Absent excusé : M CHANTHARAKSA (pouvoir)

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : M DUFRENE

Date de convocation : 21 mars 2019

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 Février 2019 est validé.

1) Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

Bureau des Maires du 30 janvier

Point sur le déroulé de la séance (SIG – repérage des friches effectué, label PLH - le 17 avril, extension de la collecte sélective au 1 er semestre 2020 ...).

Conseil communautaire du 20 mars : vote du budget

2) Syndicats Intercommunaux

Syndicat Départemental d'Energies du Rhône

Le relampage a été réalisé, informations sur le déploiement du compteur Linky et des courriers reçus à ce sujet.

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières

La prochaine réunion se tiendra le 02 avril prochain (convention voirie Frontenas – Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, vote des budgets collectifs et spanc).

Syndicat Intercommunal des Eaux

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article IV de l'article 64 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), l'ensemble des compétences relatives à l'eau (captage, production, distribution) doit normalement être transférée de plein droit à la communauté de communes ou la communauté d'agglomération existante à compter du 1 er janvier 2020.

Monsieur le Maire propose une délibération d'opposition au transfert obligatoire des compétences relatives à l'eau portant nouvelle organisation territoriale. La délibération doit être prise avant le 30/06/2019 pour un report éventuel de l'échéance du 01/01/2020.

Le conseil municipal demande le report de cette délibération à la prochaine séance en avril.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble

Une réunion s'est déroulée le 07 mars dernier. Le déploiement de la fibre est décalé à 2020 avec un début de commercialisation pour Frontenas sur le premier semestre 2021.

3) Voirie/Espaces verts

Point sur l'intervention des Brigades Vertes les 11, 12 et 13 Mars. Montant des travaux : 3 300 € TTC.

Le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 06 avril en collaboration avec la société de chasse. Une information sur le site internet et dans le cahier des enfants de l'école a été faite.
Une matinée de désherbage entretien des massifs ouverte à tous est prévue le samedi 27 avril à 8h.

4) Bâtiments communaux

Les devis concernant le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire ont été réceptionnés.
La commission bâtiments fera le choix avant le conseil municipal d'avril et en informera le conseil à cette occasion.

5) Urbanisme

OAP 1 – Rue du Lavoir

Projection des plans des façades, des murets en limite de propriété et proposition chiffrée du promoteur immobilier.
Sur l'avant-projet sommaire d'implantation du projet, le conseil municipal émet plutôt un avis favorable au projet.

Le principe de place publique aux abords du lavoir a été validé. L'organisation des accès sur un espace de voirie privé aussi. Le conseil municipal a aussi insisté sur l'aspect qualitatif des abords.

La question financière : le chiffrage global à 174 000 € pour un plain-pied de 100m2 non aménagé a semblé surévalué pour une large majorité des conseillers municipaux.

Avant de pouvoir se prononcer sur un engagement financier, le conseil municipal souhaiterait connaître le prix réel au m2 de la surface acquise par la commune (les 100m2 d'emprise au sol du local commercial ainsi que l'espace public) et **demande d'inclure l'aménagement de la placette dans l'enveloppe financière initiale (174 000 €).**

OAP 2 : point sur l'avancée des travaux de réseau et terrassement du lotissement des pierres dorées.

PLU : Le mémoire de défense a été déposé suite au dernier recours en appel.

6) Finances

Compte de gestion 2018 : Approbation du compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2018.

Compte administratif 2018 : Vu l'arrêté du 4 décembre 1997 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable se rapportant à la norme M 14 des communes et de leurs établissements publics administratifs, le conseil municipal après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2018 et en avoir délibéré, constate la conformité des valeurs avec les résultats mentionnés par le receveur municipal, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels qu'ils figurent au compte administratif de l'exercice 2018.

Résultats du compte administratif 2018

Section de fonctionnement	Dépenses	417 540.90 €	Recettes	457 591.43 €
Section d'investissement	Dépenses	125 467.61 €	Recettes	296 164.22 €
Total des réalisations	Dépenses	543 008.51 €	Recettes	753 755.65 €

Résultats de l'exercice 2018	Fonctionnement	+ 40 050.53 €
	Investissement	+ 170 696.61 €
	Total de l'excédent 2018	+ 210 747.14 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil municipal approuve le compte administratif 2018.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des bases d'imposition effectives 2018 et des bases prévisionnelles 2019.

Les taux de références 2018 sont :

* Taxe d'habitation	15,15 %
* Taxe foncière (bâti)	14,81 %
* Taxe foncière (non bâti)	21,32 %

Avec ces bases et ces taux, le produit fiscal attendu sera de 217 218 €.

Le Conseil Municipal approuve le maintien de ces taux pour l'année 2019.

Vote du budget 2019

Section de fonctionnement	Dépenses	712 196.80 €	Recettes	712 196.80 €
Section d'investissement	Dépenses	701 409.70 €	Recettes	701 409.70 €
Total des réalisations	Dépenses	1 413 606.50 €	Recettes	1 413 606.50 €

Demande de subventions

Dotation D'Équipement des Territoires Ruraux – Exercice 2019

Création et mise en accessibilité des trottoirs du centre Bourg et mise en valeur des cheminements doux.

Montant des travaux : 40 810 € H.T.

Amendes de police – Exercice 2019

Sécurisation et mise en sécurité des trottoirs du Centre Bourg.

Montant des travaux : 40 810 € H.T.

Partenariat territorial – Exercice 2019

Requalification du Centre Bourg

Montant des travaux : 23 130 € H.T.

Région Rhône-Alpes – Direction de l'aménagement du territoire et de la montagne – Exercice 2019

Remplacement de la chaudière de l'école élémentaire

Montant des travaux : 27 100 € H.T.

Indemnité comptable du trésor

Monsieur le Maire propose de délibérer pour l'attribution à Madame Decoopman, pendant plusieurs années à la trésorerie de Chazay d'Azergues, de l'indemnité au taux de 100 %. Avis favorable du conseil municipal.

7) Personnel et organisation municipale

Formation Didier Bourgey

Formation dispensée par le fournisseur des repas. Le nombre de repas témoins est augmenté en fonction des Menus.

8) Ecole et temps périscolaire

Grève du 19 mars

Le service minimum a été mis en place et a bien fonctionné. Remerciements de monsieur le maire pour la disponibilité de l'ensemble du personnel communal.

9) Enfance/Jeunesse

La seconde réunion du conseil municipal des jeunes s'est tenue le samedi 16 mars. D'autres enfants ont intégré le groupe initial dont un enfant de la MECS.

Mise en place du premier conseil municipal des jeunes le vendredi 26 avril à 18h30.

10) Associations

Commission historique

La commission historique organise une visite du village le samedi 22 juin 2019. En parallèle, une exposition sur le thème « Maisons rurales des Pierres dorées » sera installée du 14 au 28 juin 2019 à la salle voûtée pendant les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

Organisation des conscrits

Défilé de la retraite aux flambeaux : vendredi 29 mars 2019.

Défilé de la vague des conscrits : dimanche 31 mars 2019.

Evènements du Beaujolais

Organisation d'une brocante le 23 juin 2019 à la salle d'animation rurale.

Manifestations passées et à venir (projection).

11) Communication

Focus du progrès sur le vote du budget

12) Informations diverses

Arrêté sécheresse publié et affiché. Date de fin : 31 octobre 2019.
Fermeture de la mairie du 23 au 26 avril 2019.

14) Questions diverses

Présentation par Mme Bernard du projet de vente de gâteaux par les enfants de la MECS pour réalisation de projets personnels.

Prochain conseil municipal : vendredi 26 avril 2019 à 19 heures 30.



Le Maire

Thomas DUPERRIER